



Fondation des petits frères des Pauvres

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

# L'ESSENTIEL 2013



*Le but statuaire de la Fondation est de « faciliter et améliorer durablement les conditions de vie des personnes n'ayant que de faibles ressources ou/et en situation d'isolement, principalement des personnes âgées et notamment en matière de logement, soit directement, soit indirectement en permettant la réalisation de ces actions par d'autres organismes ».*

*Forte de l'expertise de terrain de son association fondatrice, qui accompagne au quotidien depuis 1946 les personnes âgées isolées en recréant du lien social, la Fondation des petits frères des Pauvres s'efforce de fédérer tous ceux qui luttent pour redonner confiance et dignité aux personnes âgées, isolées, malades, démunies ou aux hommes et femmes de plus de 50 ans en très grande précarité.*

*L'année 2013 a vu se poursuivre nos actions, grâce au généreux soutien de nos donateurs et testateurs, qu'ils en soient ici remerciés.*

**FRANÇOIS DÉVÉ**  
PRÉSIDENT

**MARTINE BORGOMANO**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL



## Les principales réalisations de l'année 2013 de la Fondation des petits frères des Pauvres dans le cadre de ses missions sociales

La Fondation des petits frères des Pauvres agit soit directement, soit par l'intermédiaire de ses six fondations abritées.

### 1 - LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Elle a soutenu **7 associations** qui agissent en **complémentarité** avec l'Association les petits frères des Pauvres sur les thèmes de la **solidarité intergénérationnelle**, de la **réinsertion sociale** de personnes âgées en précarité, de l'expérimentation de **nouvelles formes d'hébergement**, de la **sensibilisation aux droits** des personnes en fin de vie et des **bienfaits de la musique et de la danse** sur des personnes atteintes de troubles dégénératifs.

Le soutien à certaines actions de l'association les petits frères des Pauvres reste la mission principale de la fondation. Cette année, elle a mis en réserve des fonds destinés à financer des investissements futurs.



### 2 - LA FONDATION BERSABÉE

Aujourd'hui la **Fondation Bersabée** est **propriétaire sur le territoire national de 602 logements à usage social**, qu'elle loue, dans des conditions financières adaptées à la situation des personnes accompagnées, soit directement, soit via l'association Champ Marie.



Celle-ci a été créée en 1991 par l'association fondatrice afin d'assurer une intermédiation locative (sous-location) pour des publics en grande précarité. En 2013, les investissements de la Fondation Bersabée se sont concentrés sur les travaux de rénovation et d'entretien de son parc immobilier social existant et sur l'étude de projets futurs d'envergure dans le domaine de l'habitat et de l'hébergement des personnes âgées accompagnées.

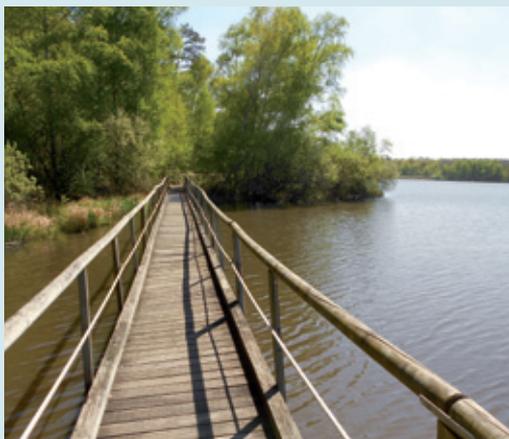


### 3 - LA FONDATION MIREILLE ET PIERRE LANDRIEU

Cette fondation axe son soutien sur l'**accompagnement des personnes en fin de vie et en soins palliatifs**.

En 2013, elle a soutenu :

- l'**action d'accompagnement de personnes malades ou en fin de vie** menée par des bénévoles des petits frères des Pauvres,
- **des formations** pour des bénévoles et des professionnels de santé,
- différentes actions menées par des structures partenaires,
- **des actions de sensibilisation** à la problématique de la fin de vie.



#### 4 - LA FONDATION **PHILIPPE OTHENIN-GIRARD**

Cette fondation gère un vaste domaine à **Mont-Evray, en Sologne**, sur lequel a été érigé le Centre de rencontre des générations (CRG) au statut d'EHPAD, qui propose un hébergement temporaire ou prolongé.



#### 5 - LA FONDATION **UTB**

En étroite collaboration avec son comité d'experts spécialistes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, la Fondation UTB a organisé et financé :

- des **séjours de détente** pour les couples dont l'un, jeune (autour de 60 ans), est atteint par la maladie d'Alzheimer,
- des **accueils de jour** et des sorties culturelles,
- l'étude d'un **projet alternatif de logements** pour couples, visant à éviter le placement du malade seul en établissement,
- un blog et un site internet à destination des aidants.

#### 6 - LA FONDATION **LECORDIER** POUR LES FEMMES SDF

Son comité de gestion a choisi d'**intervenir de façon prioritaire auprès des femmes en détresse les plus âgées** en étroite collaboration avec les équipes des petits frères des Pauvres :

- **hébergement en hôtel** notamment dans un établissement où 2 étages sont strictement réservés aux femmes,
- **mise à l'abri d'urgence** en période de grands froids,
- orientation vers les **soins** et l'**éducation sanitaire**,
- **écoute et soutien moral**.



#### 7 - LA FONDATION **LOUISE ROULIN**

Cette fondation, issue de la dissolution de l'Association Clair Regard, **lutte contre l'isolement des personnes âgées**.

Elle finance essentiellement des actions portées par l'Association les petits frères des Pauvres :

- **développement de nouvelles équipes** d'accompagnement des personnes âgées,
- **financement de locaux et équipements** pour les équipes d'accompagnement,
- **formation de bénévoles** à l'action « grande précarité »,
- **nouvelles formes d'accompagnement** : sorties culturelles, musique en milieu rural pour personnes âgées et isolées, interventions de clowns en établissements, etc.

#### 8 - LA FONDATION **GEORGES BRICHLER**

Cette fondation a été dissoute en juin 2013.

## Le modèle socio-économique de la Fondation

La Fondation des petits frères des Pauvres tire essentiellement ses ressources :

- des dons et legs qui lui sont consentis par ses donateurs et testateurs,
- des revenus de ses activités : loyers modérés payés par les personnes accompagnées plus une partie des charges des logements mis à leur disposition,
- des revenus de sa dotation : revenus immobiliers et financiers.

**Les dons, legs et versements des fondateurs** permettent de mener les actions : d'une part directement, par l'acquisition de logements et la gestion de projets de nouvelles structures d'hébergement ; d'autre part, indirectement, par le financement d'actions menées par des associations œuvrant dans le même but, qu'il s'agisse de l'Association les petits frères des Pauvres, ou d'autres associations partenaires.

**Les revenus de l'activité de logement social** permettent l'entretien régulier du parc immobilier social de la Fondation Bersabée.

**Les revenus de la dotation** permettent de couvrir la totalité des frais de fonctionnement de la fondation.

« La Fondation des petits frères des Pauvres se doit d'être une structure pérenne ; sa gestion est travaillée et orientée afin de permettre le financement d'actions dans le temps, ce temps pouvant être de cinq ans comme de quinze ans voire plus. L'attention portée à l'évolution des besoins d'actions auprès des personnes âgées ou de grande Pauvreté doit conduire la Fondation à anticiper les besoins de financement de ces actions. C'est notre devoir. C'est notre volonté. Que les donateurs, testateurs et fondateurs qui nous soutiennent en soient pleinement remerciés. »

**MARINA FRYs**, TRÉSORIÈRE



## Activité générée par le bénévolat

**75 bénévoles effectuent diverses missions :**

- suivi du parc immobilier, gestion des projets de rénovation, accompagnement des locataires si besoin,
- développement de l'activité immobilière notamment grâce aux opérations d'acquisition et de cession,
- administration (contrats locatifs, comptabilité, contrôle interne, relations avec les syndicats, suivi de litiges, gestion administrative des dossiers de legs),
- animation des fondations abritées, participation à leurs comités de gestion et rencontre avec les porteurs de projets,
- recherche de fonds, communication et relations avec les grands donateurs.

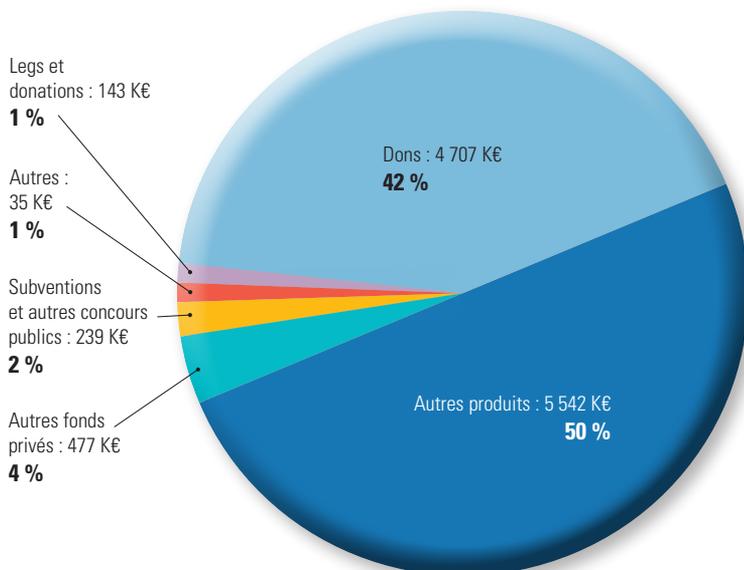
**Ce qui a représenté sur 2013 un total de 20 039 heures de bénévolat, soit 12 ETP<sup>1</sup>.**



<sup>1</sup> Equivalents temps plein

## Les ressources

Ressources totales : 11 143 K€



## Détail des ressources

La Fondation a vu ses ressources collectées auprès du public augmenter très légèrement en 2013, avec une **très forte augmentation des dons** mais parallèlement, une baisse des legs.

Les donateurs ont apporté des ressources à la fondation pour un montant total de **4 707 K€\* contre 3 642 K€\* en 2012**, ressources complétées de réalisation de legs et donations pour **143 K€ contre 1 132 K€** en 2012. La générosité du public représente donc 44 % des ressources totales 2013 de la Fondation contre 42 % en 2012.

Les **autres fonds privés** d'un montant total de 477 K€ sont constitués principalement des versements des fondateurs et d'une partie de la dotation consommable d'une fondation abritée.

\*Ces chiffres n'incluent pas les versements des fondateurs (333 K€ en 2012 et 330 K€ en 2013) qui sont inclus dans "autres fonds privés".

Les **autres produits** sont composés pour l'essentiel de produits immobiliers : **produits du FSL** (fonds social de logement) qui correspondent aux loyers et charges réglées par les personnes accompagnées pour 2 590 K€ et **produits du FCP** (fonds commun de placement) c'est-à-dire les loyers d'immeubles de rapport pour 1 207 K€.

Les autres produits comprennent également des **produits financiers** pour 1 276 K€ et des produits divers et exceptionnels pour 469 K€ (dont 362 K€ de vente d'immobilier).

### Évolution des dons et des versements des fondateurs (en milliers d'euros)

	2013	2012
Fondation abritante	4 377	3 459
Fondation Bersabée	296	125
Autres fondations abritées	364	391
<b>Totaux</b>	<b>5 037</b>	<b>3 975</b>

## Indicateurs clés 2013

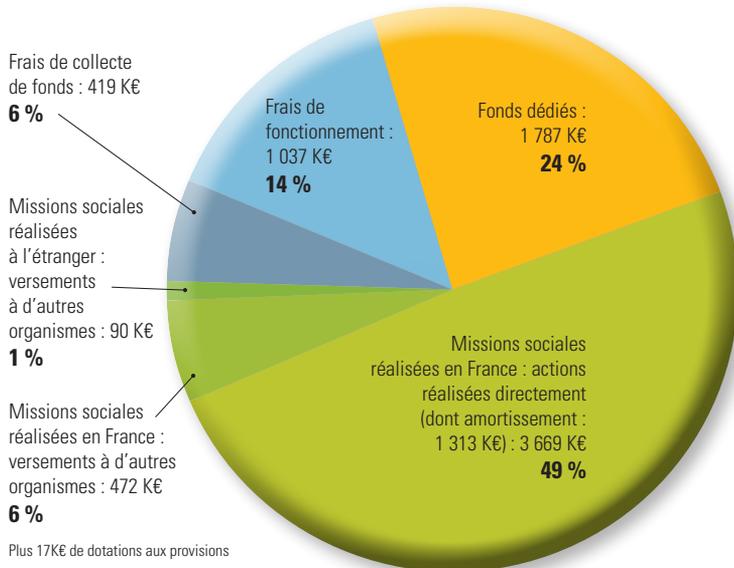
**44%** des ressources issues de la générosité du public

**14%** des dépenses en frais de fonctionnement

**6%** des dépenses en frais d'appel à la générosité du public

## Les emplois

**Emplois totaux (hors investissements) : 7 491 K€**



## Détail des emplois

Les **missions sociales** totalisent 4 231 K€ soit **56 % des emplois totaux** de l'exercice 2013 contre 6 429 K€ en 2012 (2 234 K€ ayant été mis en réserve sur les comptes 2013 pour des investissements futurs de l'Association les petits frères des Pauvres).

Les **fonds dédiés** pour 1 787 K€ comprennent 152 K€ de dons affectés par des donateurs à des missions sociales particulières et 1 635 K€ d'excédents réalisés par les fondations abritées. Cette inscription en fonds dédiés traduit les engagements à réaliser sur les prochaines années grâce à ces ressources affectées.

Les **frais de collecte** de fonds représentent **6 % des emplois** contre 3 % en 2012 traduisant un gros effort de prospection de nouveaux donateurs. Ils ne prennent pas en compte les dépenses engagées par l'association « les petits frères des Pauvres » pour ses services rendus à la Fondation dans ce domaine.

Enfin, les **frais de fonctionnement** sont de **1 037 K€ en 2013 contre 1 043 K€ en 2012**. Ils comprennent, en plus des frais de siège, les charges générées par la gestion des immeubles du Fonds Commun de Placement pour 433 K€ (dotations aux amortissements comprises).

## Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public, utilisées sur 2013

**Sur les 4 851 K€ de ressources collectées auprès du public en 2013** (dons, legs et autres produits liés à la générosité du public)

**> 938 K€ (soit 19 %) ont financé les emplois 2013 de la façon suivante :**

- **Missions sociales** pour 586 K€ (soit 62 %) correspondant à :
  - actions d'aide au logement réalisées directement par la Fondation Bersabée : 280 K€,
  - investissements immobiliers sociaux par la Fondation Bersabée : 145 K€,
  - actions d'aide à des couples par la Fondation UTB : 7 K€,
  - versements à d'autres organismes agissant en France : 154 K€.
- **Frais de recherche de fonds** : 352 K€ (soit 38 %).

**>** En accord avec son association fondatrice, qui n'a pas effectué cette année de demande de financement, **81% des ressources de l'année n'ont pas été immédiatement dépensés**. Ces ressources (soit 3 913 K€) sont ainsi affectées en réserves et permettront le financement de gros investissements actuellement à l'étude ou d'actions de soutien à des associations, en particulier « les petits frères des Pauvres ».

## Principaux postes du bilan et politique de réserve

### PRINCIPAUX POSTES DU BILAN après affectation du résultat 2013 (EN MILLIERS D'EUROS)

Actif net			Passif		
	2013	2012		2013	2012
Actifs immobiliers du Fonds Social de Logement <sup>1</sup>	55 812	55 967	Dotations pérennes et consommables et apports sans droit de reprise <i>(dont abritante : 11 776 ; Bersabée : 38 455 ; autres abritées : 2 597)</i>	52 828	52 849
Actifs immobiliers du Fonds Commun de Placement <sup>2</sup>	8 750	8 829	Réserves affectées au financement des actifs immobiliers <i>(dont Bersabée : 12 972)</i>	12 972	13 736
Actifs financiers du Fonds Commun de Placement <sup>3</sup>	9 582	8 712	Subventions d'investissement <i>(dont Bersabée : 3 707)</i>	3 707	3 869
Autres actifs immobilisés	278	368	Autres réserves et report à nouveau <i>(dont abritante : 15 014)</i>	15 014	10 598
Trésorerie	21 332	15 745	Fonds dédiés <i>(dont abritante : 229 ; Bersabée : 9 086 ; autres abritées : 553)</i>	9 868	8 108
Créances	1 225	1 840	Dettes et provisions	2 590	2 301
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>96 979</b>	<b>91 461</b>	<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>96 979</b>	<b>91 461</b>

<sup>(1)</sup> FSL : logements mis à disposition des personnes âgées accompagnées

<sup>(2)</sup> FCP immobilier : immeubles de rapport loués au prix du marché et produisant des revenus destinés à la couverture des charges de fonctionnement

<sup>(3)</sup> FCP financier : placements financiers produisant des revenus destinés à la couverture des charges de fonctionnement.

## Réserves de la fondation

Le résultat de l'exercice 2013 d'un montant de 3 652 K€ est affecté par le Conseil d'Administration en réserves et report à nouveau portant ceux-ci à 27 986 K€ décomposé comme suit :

- 12 972 K€ de réserves déjà utilisées au financement des actifs immobiliers,
- 12 305 K€ de réserves permettant le financement ultérieur d'actions ou investissements sociaux, sur lesquels la fondation est déjà engagée ou en cours d'études ou d'engagements,
- 2 709 K€ de report à nouveau.

L'évolution du résultat, des amortissements dégagés et des investissements réalisés, nets des effets des subventions d'investissement

reçues, sont les principaux éléments impactant les « Réserves affectées au financement d'actifs » de la Fondation Bersabée. Le niveau important de ces réserves résulte de la politique de développement constant et d'entretien régulier de ce parc social et de son amortissement prudent.

## Fonds dédiés

Les fonds dédiés de l'abritante de 229 K€ correspondent à des dons affectés spécifiquement par des donateurs.

Quant aux fonds dédiés des fondations abritées d'un montant total de 9 639 K€, ils sont constitués du cumul de leurs résultats antérieurs et du résultat 2013 reporté à nouveau.

**37** ans d'existence

**6** fondations abritées

**13** salariés

**75** bénévoles

## LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

*Accompagner et tisser la fraternité*

« Des fleurs avant le pain » : en fidélité à l'intuition d'Armand Marquiset, et en lien étroit avec le groupe des petits frères des Pauvres, les actions menées par la Fondation des petits frères des Pauvres et ses fondations abritées visent à tisser des liens durables d'amitié et de soutien concret avec les personnes démunies vieillissantes.

La Fondation appuie son action sur une équipe de salariés et de bénévoles expérimentés aux profils divers, motivés par cette vision partagée de fraternité avec les plus pauvres.



**ARMAND MARQUISET,**  
FONDATEUR DES PETITS FRÈRES  
DES PAUVRES

### Des garanties de gestion transparente



Reconnue d'utilité publique, la Fondation des petits frères des Pauvres compte parmi son conseil d'administration des représentants des ministres de l'Intérieur, des Finances et du Logement.

Ses comptes sont certifiés chaque année par le Cabinet Deloitte.

Elle est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance et se soumet annuellement aux contrôles de ses représentants.

### Agir avec la Fondation

**En créant une fondation abritée** sous égide de la Fondation des petits frères des Pauvres, vous êtes certain que votre fondation bénéficiera d'un appui dans la durée, voire au-delà de votre disparition ou de celle de vos proches.

Vous pouvez aussi choisir de soutenir l'action de la Fondation des petits frères des Pauvres de différentes façons : don, legs, donation, donation temporaire d'usufruit...

À ces différents modes de soutien correspondent des dispositifs fiscaux spécifiques, fortement incitatifs. N'hésitez pas à nous contacter.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport d'activité et des comptes annuels de l'année 2013, disponibles sur le site internet [www.petitsfreres.fr](http://www.petitsfreres.fr) ou obtenus sur simple demande écrite.



Fondation des petits frères des Pauvres

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

64 avenue Parmentier - 75011 Paris - Tél. 01 49 23 14 15 - Fax 01 40 21 65 45